



Monsieur le Préfet du Val d'Oise
5 avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 CERGY PONTOISE CEDEX

Le 2 octobre 2023
Objet : rums sauvages - Autoroute A1, aires de Vémars

Monsieur le Préfet,

Depuis de longs mois, les administrés de nos communes respectives subissent de fortes nuisances sonores tous les week-ends, en soirée, sur l'autoroute A1 à proximité de nos villages, en particulier sur les aires de Vémars Est et Ouest.

Ces aires parfois indiquées "embouteillées" ou "surchargées" sur les panneaux lumineux en amont (notamment en provenance de Roissy et Paris) sont le lieu de rassemblement de centaines de véhicules (autos et motos) qui se regroupent pour rivaliser en matière sonore, plus particulièrement vrombissements de moteur. Compte-tenu de la saison estivale et des récents week-ends de beau temps et de canicule, beaucoup de nos concitoyens souhaitent passer des moments conviviaux à l'extérieur et tentent de s'endormir toutes fenêtres ouvertes : c'est alors que le festival des moteurs se met en marche (prime au volume sonore le plus éclatant que l'on peut constater aux abords d'un circuit de sports mécaniques) et met à mal la tranquillité à laquelle nos concitoyens peuvent prétendre chaque nuit et en priorité pendant la période de repos hebdomadaire.

Cette situation perdure depuis de trop de nombreux mois : nos populations résidant à proximité de l'autoroute A1 et plus particulièrement de l'aire de service de Vémars Est sont impactées tous les vendredis soir, vers 22/23 heures et pour des durées de plus en plus longues pouvant s'étendre jusqu'à 1 ou 2 heures du matin. Ces dernières semaines, la situation s'est encore davantage détériorée : les administrés ont subi ce vacarme en plein cœur de nuit, les nuisances se prolongeant jusqu'à 3, voire 4 heures du matin, et maintenant y compris les samedis soir.

Ajoutons à cela que certains s'adonnent à la course automobile qui s'organise dans les deux sens de l'A1 entre Roissy et le parc Astérix (où il est possible de faire demi-tour sans péage). Nous relevons de nombreux témoignages de bolides lancés à très vive allure, bien au-delà des limites légales, qui circulent au milieu du trafic autoroutier en passant d'une voie à l'autre. Ajoutée à la frayeur des témoins dont nous faisons partie, l'inquiétude grandit quant aux conséquences dramatiques qui résulteraient (résulteront ?) de collisions de véhicules lancés à toute allure. Un accident a d'ailleurs été constaté dans une période récente. Et des accidents graves, voire mortels, ont déjà eu lieu à d'autres endroits où s'organise ce type de rassemblement.

Dans le cadre de l'exercice des pouvoirs de police administrative générale, nous sommes garants de la tranquillité publique de nos administrés sur nos territoires. Forts de l'appui de nos concitoyens très impactés par cette situation intenable, nous vous sollicitons aujourd'hui afin que vous puissiez intervenir avec tous les moyens dont vous disposez pour rétablir l'ordre sur cette zone, pour un retour à la situation de tranquillité non seulement réclamée par nos habitants, mais encore à laquelle ils peuvent prétendre légitimement.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Adeline ROLDAO
maire de Survilliers

Frédéric DIDIER
maire de Vémars

Frédéric MOIZARD
maire de Saint-Witz



- COPIES : - Madame la Préfète de l'Oise
1 place de la préfecture - 60022 BEAUVAIS CEDEX
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération
Roissy Pays de France - 95700 ROISSY EN FRANCE
 - Monsieur le Président de l'Union des Maires du Val d'Oise
38 rue de la Coutellerie - 95300 PONTOISE